



EDITORIAL

Nouvelle identité, même vision...

Comme vous le constatez, cette 35^e édition de la lettre d'information du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) n'est pas comme les autres. La principale nouveauté réside dans son identité : *Interface* remplace en effet *Les Echos de la Cité*. Il ne s'agit que d'un changement de nom guidé par plusieurs facteurs. L'histoire de la première appellation est enracinée à la Cité de la Démocratie, au cœur de Libreville, siège de l'UNOCA. La Newsletter était produite à partir de ce site qui avait accueilli les hôtes du Sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1977.

Or, depuis avril 2015, UNOCA a déménagé. Il est désormais situé au Pont de Gué Gué, derrière l'Observatoire national de protection des droits de la famille. Plus simplement, et comme annoncé dans la précédente livraison des *Echos de la Cité* diffusée il y a deux mois, il est non loin du lycée privé Awassi. Dans ce contexte, une renaissance s'imposait.

Interface prend le relais. Avec la même ambition, la même vision : être toujours à l'écoute des lectrices et des lecteurs, mettre à la portée des partenaires tout ce qu'ils doivent savoir sur ce que l'UNOCA fait dans les domaines de la paix et de la sécurité dans la sous-région. Il continue donc d'être ce qu'a été *Les Echos de la Cité* : l'outil par excellence de **liaison** de l'UNOCA en matière de communication interne et externe. Un canal **facilitant** les échanges et la diffusion des informations sur les activités de cette institution régionale de l'ONU mise en place en 2011 pour prévenir les conflits, contribuer à la résolution pacifique des crises et consolider la paix en Afrique centrale. Bref, *Interface* sert ... d'interface entre vous et nous.

Nous essayerons de respecter la périodicité mensuelle de ce bulletin. Nous implorons votre indulgence chaque fois que diverses contraintes nous imposeront des éditions doubles comme c'est le cas avec ce 35^e numéro. Celui-ci rend notamment compte des événements d'avril et de mai 2015, avec une attention particulière sur la troisième réunion des hauts responsables onusiens d'Afrique centrale tenue du 17 au 18 mai à Libreville autour d'une question d'actualité brûlante : élections et stabilité. Nous revenons aussi en textes et en images sur l'atelier régional organisé du 6 au 8 mai à Douala (Cameroun) sur le rôle des médias dans la promotion des processus électoraux pacifiques ainsi que sur la 9^e édition du Briefing du Représentant spécial avec les membres du Corps diplomatique et les organisations internationales, le 19 mai à Libreville.

Bonne lecture.

Norbert N. Ouendji
Responsable de l'Information publique

ELECTIONS ET STABILITE EN AFRIQUE CENTRALE



• UNOCA mobilise les Représentants onusiens de la sous-région

• Analyse critique des défis liés à la paix et à la sécurité

• Regards sur la situation au Burundi

• Plaidoyer pour les processus électoraux pacifiques

• Les conclusions de la réunion tenue à Libreville du 17 au 18 mai 2015

• Dossier complet comportant toutes les recommandations - pages 2, 3, 4 et 5



▲ Des journalistes d'Afrique centrale adoptent un Code de bonne conduite à observer en période électorale pages 6-7

A LIRE AUSSI DANS CE NUMERO :

• Golfe de Guinée : le Conseiller militaire à la réunion du G7++ tenue du 11 au 12 mai à Pointe-Noire | page 11

• Briefing : le chef de l'UNOCA était face aux diplomates le 19 mai | page 10

• RCA : Les leçons du Forum de Bangui présidé par M. Bathily | page 8

• Forum de Bangui : les impressions de M. Babacar Gaye, Chef de la MINUSCA page 9

L'ONU rappelle l'importance des élections inclusives, paisibles et crédibles pour la stabilité régionale



La troisième réunion des Représentants et Envoyés spéciaux du Secrétaire général de l'ONU, des Directeurs régionaux et des Coordonnateurs résidents du Système des Nations Unies en Afrique centrale s'est achevée le 18 mai à Libreville, en présence du Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Ahmad Allam-Mi, et de la Secr-

pement durable des pays concernés.

Au moment où plusieurs de ces pays s'appêtent à organiser des élections, les hauts responsables de l'ONU en Afrique centrale ont lancé un appel afin que ces principes soient strictement respectés, pour éviter des débordements et des violences dont les conséquences politiques, socio-économiques, sécuritaires et humanitaires sont désastreuses.

reflètent le ou les choix librement exprimés par le peuple », poursuit-il, en tenant compte des analyses des situations exposées par les participants et en tirant les leçons des tensions que vit le Burundi depuis quelques semaines.

Le Général Babacar Gaye, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations Unies en République centrafricaine

nière chance pour sortir définitivement de l'impasse et créer les conditions d'une alternance apaisée », a souligné le Général Babacar Gaye, en plaidant par ailleurs pour la mise en œuvre de l'accord portant sur le désarmement, la démobilisation, la réintégration et la réinsertion (DDRR).

Faciliter le dialogue politique

Les recommandations adoptées à l'issue des travaux prévoient la



taire générale du Ministère gabonais des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'Intégration régionale, Mme Mireille Nzenze.

Respecter les Constitutions

Cette rencontre, qui a duré deux jours, et qui a été organisée par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), a permis de réaffirmer avec insistance l'importance des élections inclusives, paisibles et crédibles pour la stabilité de la région ainsi que pour le dévelop-

Cela inclut l'observation rigoureuse des lois, des constitutions et des accords adoptés de manière consensuelle. « Il faudrait parvenir à mettre en place des dispositifs adéquats pour prévenir ce que beaucoup considèrent de plus en plus comme des coups d'Etat électoraux », résume M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Chef de l'UNOCA. « Il s'agit de doter les Etats de la région d'institutions fortes à même de faire en sorte que les résultats des élections



(MINUSCA), a évoqué le cas spécifique de la RCA. Il a noté les progrès significatifs enregistrés dans la préparation des présidentielles et des législatives prévues avant la fin de cette année 2015. Il a notamment indiqué que le Forum de réconciliation nationale, tenu du 4 au 11 mai à Bangui, était un tournant décisif dans cet agenda politique. « J'encourage les dirigeants de la Transition, le peuple centrafricain et tous les acteurs de la crise actuelle à tenir les engagements pris dans le cadre de ce Forum. C'est la der-

nécessité de continuer à soutenir les acteurs électoraux et à accompagner les processus électoraux dans les pays d'Afrique centrale, y compris en facilitant le dialogue politique et en usant des bons offices du Secrétaire général de l'ONU.

Les officiels onusiens ont également décidé de renforcer davantage la coordination et les échanges d'information sur cette question ainsi que sur les autres dossiers relatifs à la paix et à la sécurité.

M. Abdoulaye Bathily : « Il faut rapidement arrêter l'effusion de sang au Burundi »

Lors de la réunion de Libreville, le Chef de l'UNOCA a répondu aux questions de la presse sur quelques sujets d'actualité. Synthèse des échanges.



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale (à droite) était en compagnie de son collègue Babacar Gaye, Représentant spécial en RCA et Chef de la MINUSCA. Celui-ci s'est également confié à la presse (page 9).

Le respect de la constitution est fondamental. Lorsqu'on doit la changer, il faut que cela soit fait de manière consensuelle. Si non, on crée malheureusement les conditions d'une crise ; on ouvre la voie à ce qu'on voit un peu partout depuis quelque temps.

Abdoulaye Bathily : Nous sommes particulièrement préoccupés et peinés par la situation critique dans ce pays. Elle révolte la conscience du monde entier et celle des Africains en particulier. Avec l'Accord d'Arusha, on avait pourtant pensé que la triste page d'instabilité dans ce pays était définitivement tournée et que le peuple burundais allait connaître une période de paix durable.

Que faire maintenant ? L'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour les Grands lacs travaille avec les acteurs concernés et avec la Mission d'observation électorale des Nations Unies au Burundi (MENUB) pour trouver une issue pacifique à la crise politique actuelle.

Il faut rapidement arrêter l'effusion de sang ainsi que la plongée vers l'abîme qui semble malheureusement se préciser dans ce pays qui a déjà trop souffert de la guerre civile. C'est un appel que nous lançons aux autorités burundaises auxquelles nous demandons le rétablissement de la paix civile au Burundi ainsi que l'observation stricte des droits de l'homme, y compris naturellement le droit des citoyens au pluralisme de l'information. C'est capital pour l'avenir du Burundi.

Les changements constitutionnels

Abdoulaye Bathily : Les constitutions font partie des règles établies d'un commun accord pour organiser la gouvernance d'un pays. Cela se fait de manière concertée et sur la base de la confiance. Chacun doit s'y conformer. Le respect des constitutions est donc fondamental. Lorsqu'on doit y opérer un changement, il faut que cela soit fait de manière consensuelle. Si non, on crée malheureusement les conditions d'une crise ; on ouvre la voie à ce qu'on voit un peu partout depuis quelque temps.



ment à sa tradition et à son mandat, l'UNOCA a jugé nécessaire de réunir les représentations onusiennes en Afrique centrale pour une réflexion sur la manière dont elles peuvent accompagner ces processus électoraux et contribuer davantage à la stabilité de la sous-région. Il s'agit de voir comment assurer les conditions d'élections inclusives, démocratiques et transparentes, qui

Nous sommes particulièrement préoccupés et peinés par la situation critique au Burundi. Elle révolte la conscience du monde entier et celle des Africains en particulier. Avec l'Accord d'Arusha, on avait pourtant pensé que la triste page d'instabilité dans ce pays était définitivement tournée et que le peuple burundais allait connaître une période de paix durable.

permettent aux citoyens de choisir en toute quiétude et liberté leurs dirigeants. Ce n'est pas une chose facile, notamment lorsque l'on observe les événements en cours au Burundi.

La situation au Burundi

Les enjeux de la rencontre de Libreville

Abdoulaye Bathily : Comme vous le savez, dans les trois prochaines années, y compris 2015, les citoyens de plusieurs pays seront appelés aux urnes. Conformé-

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS : PLAIDOYER POUR LA RATIFICATION DES CONVENTIONS EN MATIERE DE PAIX, DE DEMOCRATIE ET DE BONNE GOUVERNANCE



Lors de la troisième réunion des Représentants et Envoyés spéciaux du Secrétaire général de l'ONU, des Directeurs régionaux et des Coordonnateurs résidents du Système des Nations Unies en Afrique centrale, les participants ont procédé à une analyse critique des défis liés à la paix et à la sécurité ainsi que des enjeux relatifs au processus électoral dans la sous-région. Ils ont unanimement reconnu que cette région est confrontée à plusieurs facteurs menaçant la paix et la sécurité.

Ils ont notamment recensé les préoccupations suivantes :

1. Le chômage des jeunes, la rupture du contrat social, la marginalisation, les inégalités, les activités des groupes terroristes comme Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), la radicalisation et l'extrémisme violent qui aggravent la vulnérabilité des communautés affectées ;
2. La faiblesse des institutions nationales, sous-régionales, gouvernementales et non-gouvernementales ;
3. Les tensions politiques et sociales qui génèrent des inquiétudes grandissantes autour des révisions constitutionnelles et des processus électoraux ;
4. La criminalité transfrontalière organisée, notamment le trafic des êtres humains, le braconnage, le trafic de drogue, l'insécurité maritime ;
5. La faiblesse de la gouvernance démocratique, particulièrement la persistance de la corruption, de l'impunité et le non-respect de l'Etat de droit ;

Au regard de ces menaces graves, les participants recommandent au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) les actions ci-dessous.

Au plan stratégique

- Améliorer les échanges d'information et d'analyse au niveau des structures onusiennes dans la région de l'Afrique centrale afin d'avoir une action commune et cohérente no-

L'ONU doit organiser une réflexion régionale sur la contribution des forces de défense et de sécurité nationale à la paix et à la sécurité, dans le respect des droits de l'Homme et des valeurs démocratiques.

tamment pour la prévention des conflits ;

- Soutenir la mise en œuvre d'un cadre normatif et institutionnel au sein des organisations sous-régionales en faveur de la paix et de la sécurité, notamment pour les processus électoraux ;

- Apporter un appui au Mécanisme d'alerte rapide de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ;

- Accompagner les gouvernements dans la mise en place de mécanismes d'intégration et la participation des jeunes, des femmes et des minorités à tous les processus nationaux ;

- Consolider l'Etat de droit par la promotion et la protection des droits de l'Homme, y compris la liberté d'expression et l'accès équitable aux structures publiques de communication sociale ;

- Encourager une plus grande interaction entre l'ONU et le secteur privé ;

- Le cas échéant, user des bons offices du Secrétaire général des Nations Unies en facilitant le dialogue, afin de favoriser les processus électoraux pacifiques ;

- Renforcer le partenariat de l'UNOCA avec des institutions régionales, gouvernementales et non gouvernementales ainsi qu'avec les autres Bureaux régionaux de l'ONU ;

- Apporter un appui au renforcement d'une culture démocratique et des structures de gouvernance dans les pays d'Afrique centrale ;

- Soutenir le développement d'institutions de gestion efficace des élections en vue de garantir leur inclusivité et leur crédibilité.

Au plan opérationnel

- Contribuer au renforcement des

systèmes de protection sociale ;

- Analyser les facteurs de vulnérabilité ;
- Favoriser le réseautage entre les Conseillers en matière de paix et de sécurité exerçant en Afrique centrale, et accroître les échanges entre eux et l'UNOCA ;

- Apporter un appui aux entités onusiennes de la sous-région dans leur plaidoyer vis-à-vis des gouvernements pour la ratification et la mise en application des conventions internationales en matière de paix, de sécurité, de démocratie, de bonne gouvernance, etc ;

- Continuer à accompagner les efforts de la CEEAC dans le développement d'une stratégie de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes dans le cadre d'une approche intégrée ;

- Promouvoir des missions conjointes d'évaluation UNOCA-CEEAC et Equipes pays des Nations Unies, en particulier sur les questions transversales et les dossiers d'intérêt commun ;

- Examiner les modalités de coopération facilitant un appui efficace aux partis politiques et renforcer leur rôle dans l'éducation civique ;

- Promouvoir la citoyenneté et poursuivre les actions de renforcement des capacités de la société civile et des médias ;

- Organiser une réflexion régionale sur la contribution des forces de défense et de sécurité nationale à la paix et à la sécurité, dans le respect des droits de l'Homme et des valeurs démocratiques ;

- Soutenir le développement d'un cadre régional pertinent pour la coopération inter-état dans la lutte contre les crimes transnationaux organisés et le terrorisme.

Tous les participants s'engagent, à travers leurs mandats respectifs, à mettre en œuvre ces recommandations, conformément aux principes et aux valeurs de la Charte des Nations Unies.

Fait à Libreville, le 18 mai 2015



En dehors des Représentants spéciaux du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et pour la RCA, les Coordonnateurs résidents du Système des Nations Unies au Cameroun (Mme Najat Rochdi), en Guinée équatoriale (Mme Coumba Mar Gadio), au Congo (M. Anthony Ohemeng-Boamah), au Gabon (Mme Marie-Evelyn Petrus-Barry), à Sao Tomé et Principe (Jose Xavier Salema) et le Directeur pays du PNUD au Rwanda (M. Auke Lootsma) ont activement pris part à la réunion de Libreville. Le Bureau de l'ONU auprès de l'Union africaine (UNOAU), le Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) et le Coordonnateur de l'Equipe d'appui inter-pays pour l'Afrique centrale de l'OMS étaient également représentés ainsi que la Division d'assistance électorale et la Division Afrique II du Département des Affaires politiques de l'ONU.

ELECTIONS ET STABILITE EN AFRIQUE CENTRALE : ALBUM PHOTOS DES RESPONSABLES ONUSIENS REUNIS A LIBREVILLE DU 17 AU 18 MAI 2015



AFRIQUE CENTRALE - ELECTIONS PACIFIQUES : des journalistes adoptent un Code de bonne conduite

Atelier sous-régional sur le rôle des journalistes dans la conduite et la promotion des processus électoraux pacifiques en Afrique centrale

Douala, 06-08 mai 2015



Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) a organisé du 6 au 8 mai à Douala (Cameroun), un atelier sous-régional sur le rôle des médias dans la conduite et la promotion des processus électoraux pacifiques en Afrique centrale. Cette importante activité a bénéficié du soutien du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC) et de la collaboration de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ainsi que de l'appui technique de la CEEAC. Après trois jours de travaux intenses, l'atelier s'est achevé avec l'adoption, par les journalistes présents, d'un Code de bonne conduite à observer par les professionnels de médias en période électorale (voir page 7).

Le document met l'accent sur la nécessité d'éviter, la corruption, le sensationnalisme et les reportages partisans ainsi que des excès dans les discours ou les récits médiatiques. Les participants refont en effet l'éloge de l'exactitude des faits, de l'équité et de l'équilibre dans le traitement de l'information, y compris en ce qui concerne la vulgarisation des programmes des candidats. Maître Akeré Muna, Avocat, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats du Cameroun et de l'Union panafricaine des avocats, a évoqué, entre autres, les enjeux d'un tel Code et donné les orientations générales pour son élaboration.

Responsabilité sociale des journalistes

Dans ses présentations, M. Thomas Hirenée Atenga, Enseignant au Département de Communication de l'Université de Douala, en a également esquissé les grands principes en rappelant ce que les journalistes ne doivent pas dire ou écrire en période électorale. Il a mis en lumière l'importance de la responsabilité sociale des professionnels de médias ainsi que les exigences liées au respect de l'éthique et de la déontologie de leur métier. M. Tidiane Dioh, Responsable du Programme Médias à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), est allé dans le même sens, en encourageant les journalistes à ne

pas tomber dans le piège de la manipulation. Les participants ont aussi suivi avec attention son expérience en tant qu'ancien journaliste ainsi que des informations sur les efforts que fournit l'OIF pour développer les médias dans l'espace francophone.

Ne rien faire pour exacerber les tensions

De manière générale, les participants ont reconnu que l'adoption et l'observation d'un

Code de bonne conduite permettrait de contribuer de manière significative à la protection des droits de l'Homme, à la prévention des violences électorales et à la gestion des crises post-électorales. Ils ont fait siens les conseils du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abdoulaye Bathily, qui les invite à ne rien faire qui puisse exacerber les tensions. Dans un message lu par son représentant lors de la cérémonie d'ouverture le 6 mai, il les encourage à faire preuve de professionnalisme en attirant « l'attention sur des situations qui peuvent déboucher sur des élections contestées, un facteur qui constitue souvent le point de départ d'une instabilité politique, de l'anarchie ou de la guerre civile ». Mme Mireille Bisseck, Déléguée régionale de la Com-

munication pour le Littoral, représentante du Ministre de la Communication, a développé un argumentaire similaire, tout comme M. Agbessi Ahowanou, Directeur du Centre des Nations Unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC).

L'atelier de Douala a été organisé par l'UNOCA avec l'appui du CNUDHD-AC et l'OIF. Les Représentants du Bureau Afrique centrale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éduca-



tion, la science et la culture (UNESCO), du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ont également contribué au succès de l'atelier. Les participants ont lancé un appel afin que toutes ces entités leur apportent un appui dans la vulgarisation et la mise en œuvre effective du Code de bonne conduite des journalistes et des médias en période électorale.

L'atelier a réuni plus de vingt journalistes venus du Burundi, du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Congo, de la République démocratique du Congo, de la Guinée équatoriale, du Rwanda et du Tchad. Ils ont tous reçu une attestation de participation.

Projet du Code de bonne conduite des médias et des journalistes d'Afrique centrale en période électorale



Les élections constituent une période sensible et cruciale pour les hommes et les femmes des médias, en particulier en Afrique centrale où elles sont souvent rythmées par des violences. Dans ce contexte, nous saluons la tenue de l'atelier sur le rôle des médias dans la conduite et la promotion des processus électoraux pacifiques en Afrique centrale, organisé du 6 au 8 mai 2015 à Douala (Cameroun) par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) avec l'appui du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC) et la collaboration de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), et avec la contribution active des représentants du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

Nous, participants à cet atelier, pour la plupart membres du Forum sous-régional des médias pour la paix, la sécurité et les droits de l'Homme en Afrique centrale, en Abrégé « Le FORUM », créé le 29 novembre 2013, saisissons cette importante occasion pour mettre en place un Code de bonne conduite à observer par les journalistes en période électorale.

Considérant les enjeux et les défis liés aux élections dans les pays de l'Afrique centrale ;

Considérant l'impact des processus électoraux sur la stabilité et la démocratie dans la sous-région et leurs implications en terme de consolidation de la paix ;

Conscients du rôle de plus en plus vital des médias dans la couverture des élections et dans la surveillance de la gouvernance post-électorale ;

Conscients du rôle des médias dans la formation de l'opinion et dans la préservation de la paix sociale, de la cohésion et l'unité nationale durant tout le processus électoral ;

Convaincus de notre rôle particulier dans le développement grâce à une information juste et équitable ;

Nous, participants à l'atelier sur le rôle des médias dans la conduite et la promotion des processus électoraux pacifiques en Afrique centrale et membres du Forum des médias pour la paix, la sécurité et les droits de l'Homme en Afrique centrale, décidons d'adopter un Code de bonne conduite et de nous y conformer pendant la couverture des processus électoraux.

Chapitre II - Des Dispositions générales

Article 1- Les journalistes signataires du Code de bonne conduite s'engagent à :

- Respecter la Constitution, la loi régissant leur profession ainsi que le code d'éthique et de déontologie des médias dans leurs pays respectifs.
- Tenir compte du principe d'équité
- Promouvoir les droits de l'Homme en période électorale
- Promouvoir la participation des groupes vulnérables
- Susciter l'intérêt des populations à participer activement aux processus électoraux
- Privilégier l'intérêt général durant la période électorale

- Se référer aux avis des experts pour des questions techniques

- Relever tout manquement dans l'organisation du scrutin en respectant l'équilibre des informations

- Faire un suivi régulier des opérations électorales durant toute la période des élections.

Chapitre II - Des Droits et Obligations des Journalistes

Section 1 : Des Droits

Article 2- Les journalistes doivent :

- S'impliquer dans le processus électoral dès le début des opérations
- S'astreindre à vérifier toutes les sources auxquelles ils ont accès
- Renforcer la confraternité, y compris à travers le partage des informations

Section 2 : Des Obligations

Article 3 : Toujours révéler l'origine des propos cités dans un article rendant compte de la campagne électorale et donner des informations complètes permettant au public de faire un choix libre, etc.

Article 4 : Si une source souhaite conserver l'anonymat, le journaliste a le devoir de ne pas révéler son identité. Cependant, ce principe de protection des sources ne doit pas amener les journalistes à avoir recours aux rumeurs ou à des accusations sans préalablement procéder à des recoupements nécessaires.

Article 5 : Les journalistes doivent pratiquer un journalisme responsable en période électorale, notamment en évitant de relayer des injures, des propos faisant l'apologie de la haine d'une ethnie ou d'une communauté, etc.

Article 6 : S'en tenir aux faits et à en rendre compte avec exactitude

Article 7 : Maitriser le cadre juridique légal de leur pays et les programmes de tous les candidats.

Article 8 : Mettre en évidence ce qui rassemble et non ce qui divise.

Article 9 : Ne pas accepter d'être manipulé ou instrumentalisé par les acteurs politiques.

Article 10 : S'interdire de réduire l'élection en un affrontement entre deux camps (celui du parti au pouvoir et de l'opposition).

Article 11 : S'interdire d'évaluer les mérites d'une action politique violente par rapport à ses effets visibles.

Article 12 : En cas de crise électorale qui débouche sur des violences, s'interdire de saluer la signature des Accords par des dirigeants qui semblent montrer les victoires militaires ou le cessez-le-feu comme seule solution vers la paix.

Article 13 : S'interdire de porter des insignes ou tout autre objet montrant son appartenance à un parti politique.

Article 14 : Eviter la corruption.

Article 15 : Mettre l'accent sur la qualité, la précision, la clarté et la stricte neutralité dans son travail.

Article 16 : S'abstenir de prendre partie ou d'exprimer son opinion dans les reportages sur une élection.

Article 17 : Mettre en valeur les messages de paix, d'unité et de la stabilité du pays.

Fait à Douala, le 8 mai 2015
Les Participants

ANNEXE : SUIVI, MISE EN ŒUVRE ET RECOMMANDATIONS

1. Les journalistes des pays d'Afrique Centrale présents à l'atelier sur le rôle des médias dans la conduite et la promotion des processus électoraux pacifiques en Afrique centrale s'engagent à respecter scrupuleusement les dispositions du Code de bonne conduite adopté ce 8 mai 2015 à Douala ;

2. Ils s'engagent également à prendre des mesures appropriées pour en assurer une large vulgarisation auprès des différentes parties prenantes aux processus électoraux, y compris les médias, les organisations professionnelles et les membres des rédactions non représentés à l'atelier de Douala ;

3. Ils lancent un appel à la CEEAC afin qu'elle poursuive la réflexion sur l'importance d'un Code de bonne conduite, notamment en soutenant les sessions de restitution dans les pays membres et en favorisant son endossement par les Etats ;

4. Ils lancent également un appel à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), aux Nations Unies, en particulier, au Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), au Centre des Nations Unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) afin qu'elles soutiennent les actions liées à la mise en œuvre du Code ;

5. Ils expriment la nécessité d'organiser des séminaires de sensibilisation et de formation des journalistes dans des pays engagés dans les processus électoraux ainsi que des sessions d'évaluation des productions médiatiques publiées ou diffusées par la presse à cette occasion.

6. Ils souhaitent bénéficier de la sécurité, de la protection de leur intégrité physique et de leur matériel en période électorale.

Fait à Douala, le 8 mai 2015
Les participants

Forum de Bangui : un tournant décisif sur le chemin de la paix et du développement



Le Forum de réconciliation nationale a eu lieu du 4 au 11 mai à Bangui, la capitale de la République Centrafricaine (RCA). M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du SG/ONU pour l'Afrique centrale, en a assuré la Présidence du Présidium. Presque 700 délégués issus de toutes les forces vives de la nation ont participé à cet événement dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le Médiateur de la CEEAC, le Président Sassou Nguesso du Congo.

Pacte républicain pour la paix

En tant que Président du Présidium du Forum, M. Bathily, membre de la Médiation internationale sur la RCA, avait un défi majeur : prendre des

dispositions idoines pour garantir le bon déroulement des travaux et l'acceptation, par tous, des recommandations adoptées lors du Forum. Celles-ci portent entre autres sur le Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République centrafricaine ; l'Accord sur les principes du DDR (Désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement) ainsi que l'accord, facilité par l'UNICEF, pour la démobilisation des enfants associés aux groupes armés.

Les participants ont également décidé de la mise en place d'une commission d'enquête pour examiner les violations graves des droits de l'homme, y compris ceux commis par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Un accent est aussi mis sur la

lutte contre l'impunité pour les crimes ainsi que sur l'amélioration de la gouvernance politique et économique.

Par ailleurs, le Forum a demandé un réajustement technique du calendrier de la Transition, évoquant l'impossibilité de la tenue d'élections libres et crédibles au plus tard en août 2015 comme initialement prévu. A plusieurs occasions, le Représentant spécial du SG pour l'Afrique centrale a lancé un appel à la communauté internationale afin qu'elle manifeste davantage sa solidarité à l'égard de la Centrafrique en contribuant généreusement aux échéances à venir. Il estime que le Forum est un tournant décisif sur le chemin de la paix et du développement de la RCA.

The crucial role of Mr. Bathily in keeping the national event well on track



Jose Carlos Rodrigues, Consultant within the Political Section, was part of the delegation of the Special Representative of the UN Secretary-General for Central Africa and Head of UNOCA during the Forum. He made the following testimony.

"Let us dialogue. Let us recon-

cile". From 4 to 11 May, such banners decorated almost every corner of the capital of the Central African Republic (CAR), announcing the Forum of Bangui. Initially planned for January, it was postponed several times in order to allow popular grassroots consultations. Therefore, the national event hosted slightly over 600 delegates who came from

all corners of the country, as well as from refugee camps in neighbouring countries and from the Diaspora.

During eight days, government representatives, armed groups, political parties, religious leaders, but above all community leaders, held discussions on four great themes: peace and security, justice and reconciliation, governance, and economic development. There were also a good number of international observers, including MINUSCA, which at the outset of the Forum marked its first year in place. The Special Representative of the UN Secretary-General for Central Africa and Head of UNOCA, who is also Member of the International Mediation on CAR, chaired the Presidium of the Forum. In this capacity, Mr. Abdoulaye Bathily moderated most sessions and met with many of the CAR's stakeholders "behind the scenes". His role was crucial in keeping the Forum well on track.

Participants adopted several recommendations, including the extension of the period of the transition until the holding of elections. In addition, the Forum approved the setting up of a Truth, Justice, Reconciliation and Reparation Commission, which excludes a blanket amnesty for perpetrators of war crimes. It was

also recognized that CAR faces today the challenge of eliminating violence, reconciling rival Muslim and non-Muslim communities and creating the conditions for the return of almost half a million refugees. The country, hardly with 4.5 million inhabitants, has also 450,000 internally displaced persons and almost half a million Central Africans living in neighbouring countries as refugees.

One of the highlights of the Forum was the signing of a DDR accord between ten armed groups and the government of transition. Two of them: the ex-Seleka (fragmented in four different factions) and the anti-Balaka, still hold sway in large areas of the country, although MINUSCA continues to deploy everywhere and strives to restore State authority. The Accord makes provision for former combatants being able to apply to join the new armed forces, in a case-to-case basis, not with a system of quotas. Some warlords attempted to block the signing of this accord up to the last minute and may still make it difficult, but there is hope that with the support of the international community, CAR may this time get back to its feet and find the peace and stability it has never enjoyed since its independence in 1960.

Général Babacar Gaye : « Le Forum de Bangui a débouché sur de bonnes conclusions »



Les journalistes ont saisi l'occasion de la présence du Représentant spécial du SG de l'ONU en RCA, le Général Babacar Gaye (à gauche sur la photo), à Libreville du 17 au 18 mai, pour lui poser trois questions sur la situation en RCA, y compris sur les troupes gabonaises au sein de la Force onusienne. Synthèse.

1 - Impressions sur le Forum de Bangui

Général Babacar Gaye : Nous avons toujours considéré que, conformément aux résolu-

tions du Conseil de sécurité, la stabilité durable en RCA passait par une réconciliation. Il a été décidé d'y parvenir à travers le Forum de Brazzaville, suivi de consultations populaires en RCA et ensuite du Forum de Bangui tenu du 4 au 11 mai. Bien évidemment, ce n'est pas un processus linéaire. Il y aura encore des soubresauts, mais ce qui doit être au-dessus de tout, c'est l'expression de la volonté populaire. Les Centrafricains dans leur grande majorité

ont trop souffert d'une crise très profonde. Sous l'égide du Professeur Abdoulaye Bathily, le Forum de Bangui a débouché sur de bonnes conclusions, qui doivent être mises en œuvre. Et le premier garant de cette mise en œuvre est, une fois de plus, la population.

2 - Sentiment par rapport à la mise en œuvre effective de ces conclusions

Général Babacar Gaye : Je

suis optimiste parce que nous avons une présence militaire dans le pays qui commence à porter ses fruits. Nous avons également un soutien de toute la région et ce n'est pas une surprise que le Professeur Abdoulaye Bathily ait été désigné à la tête du Présidium. La CEEAC est aussi mobilisée. Cela prouve bien que cette crise, même si elle est une crise nationale, a un impact régional. Lorsque le Chef du Département du maintien de la paix de l'ONU est venu mettre sur pied la MINUSCA, il a dit très clairement que celle-ci est la 3^e et la dernière mission de maintien de la paix en RCA. Donc, il n'y a qu'une option : le succès.

3 - A propos du retrait des troupes gabonaises de la MINUSCA : rumeur, intoxication, vérité ?

Général Babacar Gaye : Lorsque des contingents sont déployés dans des missions de maintien de la paix, et que pour une raison ou pour une autre, leur retrait est envisagé, cela se fait directement entre les Nations Unies et les Etats contributeurs de troupes. Nous n'avons pas connaissance de la situation concernant les troupes gabonaises.



Je suis optimiste par rapport à la mise en œuvre effective des recommandations du Forum de Bangui. Il n'y a qu'une option : le succès.

SITUATION GEOPOLITIQUE EN AFRIQUE CENTRALE : M. BATHILY A BRIEFE LE CORPS DIPLOMATIQUE LE 19 MAI

M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale, Chef de l'UNOCA, s'est entretenu avec les membres du corps diplomatique et les représentants des organisations internationales mardi 19 mai 2015 à Libreville. Ce traditionnel briefing, qui en était à sa 9e session, lui a permis de faire un état de la situation géopolitique et sécuritaire de la sous-région.

Les discussions ont porté, entre autres, sur les mesures en cours en vue d'une sortie de crise en République centrafricaine (RCA), les menaces terroristes en Afrique centrale (Boko Haram), la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), la piraterie maritime et les vols à main armée commis en mer, les prochaines élections dans la sous-région, les bons offices et la diplomatie préventive, la consolidation de la paix et le renforcement des capacités institutionnelles ainsi que la gestion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC).



M. Abdoulaye Bathily a également proposé un regard prospectif sur les défis qui interpellent le Bureau, après avoir annoncé qu'il présentera, le 11 juin au Conseil de sécurité, le 8^e Rapport du SG/ONU sur les activités de l'UNOCA.



Le Conseiller militaire à la 3^e réunion du G7 ++ Amis du golfe de Guinée



Le Colonel François Ndiaye, collectivement contre l'insécurité maritime en mettant l'accent sur quatre piliers prioritaires : la gouvernance maritime, la coopération policière et judiciaire, le renforcement des capacités et le développement.

Gouvernance maritime

Les discussions ont essentiellement porté sur la rationalisation du soutien des partenaires publics et privés au processus initié lors du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur la sûreté et la sécurité maritimes organisé en juin 2013 à Yaoundé. Les États du Golfe de Guinée s'étaient notamment engagés à lutter

la réunion de Pointe-Noire a mobilisé des participants des États membres du G7 ainsi que de l'Angola, du Brésil, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Danemark, du Portugal et du Togo. Outre l'UNOCA, l'UNODC, l'UNOWA, l'Union européenne et INTERPOL font partie des organisations internationales qui y étaient représentées.

INFO EXPRESS

■ **BOKO HARAM : UNOCA ET UNOWA AU FRONT**

Du 13 au 16 avril 2015, MM. Abdoulaye Bathily et Ibn Chambas, Représentants spéciaux du SG/ONU pour l'Afrique centrale et pour l'Afrique de l'Ouest, par ailleurs Chef de l'UNOCA et de l'UNOWA (Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest), ont effectué une mission conjointe dans les pays affectés par les activités du groupe terroriste Boko Haram. Ils ont notamment eu des entretiens avec les Présidents du Tchad, du Niger, du Nigéria et du Bénin ainsi qu'avec le Premier Ministre du Cameroun et le Président élu du Nigéria. Ils ont saisi cette occasion pour renouveler la détermination des Nations Unies à continuer à accompagner les efforts régionaux dans la lutte contre Boko Haram. Dans cette perspective, ils ont participé, le 19 avril à Yaoundé (Cameroun), à une réunion des coordonnateurs résidents du Système des Nations Unies des pays où sévit Boko Haram.

■ **LRA : l'UA et l'UNOCA EN OUGANDA**

M. Abdoulaye Bathily et le Général Jackson Tuwei, respectivement Représentant spécial du SG/ONU pour l'Afrique centrale et Envoyé spécial de l'Union africaine (UA) pour l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), ont séjourné à Kampala (Ouganda) du 20 au 24 avril dans le cadre d'une visite conjointe. Ils ont eu des échanges fructueux avec plusieurs partenaires et personnalités, dont le Ministre ougandais de la Défense (M. Crispus Kiyonga) et l'Ambassadeur des USA (M. Scott DeLisi). L'occasion, entre autres, de faire le point de la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre la LRA, groupe armé dirigé par Joseph Kony, sous le coup d'un mandat d'arrêt international pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Ils ont également souligné la nécessité de soutenir davantage la Force régionale d'intervention déployée par l'UA pour mettre fin aux activités de ce mouvement.

■ **UNOCA-UNOWA-SAHEL : LA COORDINATION EN MARCHÉ**

Le Représentant spécial, Chef de l'UNOCA, a participé, le 10 avril à Dakar (Sénégal), à un séminaire de réflexion avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel. Cette rencontre a favorisé la densification de la coopération et des synergies entre les trois bureaux, en particulier sur les dossiers d'intérêt commun, y compris Boko Haram, la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, etc.

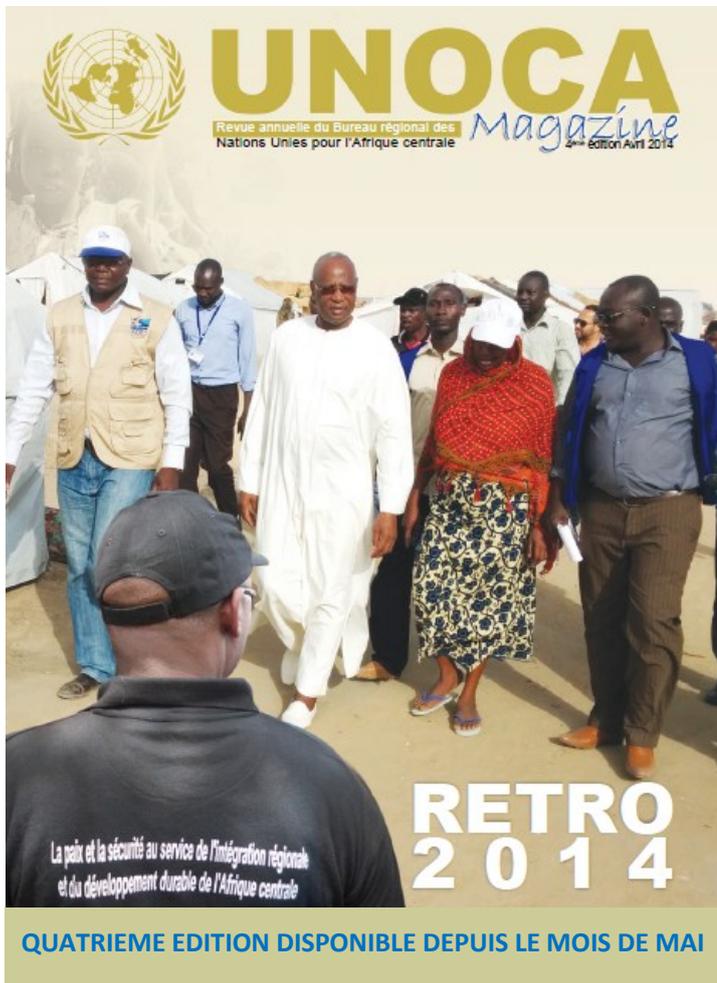


UNOCA
BUREAU RÉGIONAL DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE CENTRALE

- LE TERRORISME EST UN CRIME. LES NATIONS UNIES ACCOMPAGNENT LES ETATS ET LES ORGANISATIONS REGIONALES DANS LA LUTTE CONTRE CETTE BARBARIE INJUSTIFIABLE
- L'UNOCA RESTE PARTICULIEREMENT MOBILISE AUX COTES DE SES PARTENAIRES POUR METTRE FIN A LA MENACE QUE CONSTITUE BOKO HARAM POUR LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE



Le déménagement de l'UNOCA de la Cité de la Démocratie vers le Pont de Gué Gué est effectif depuis avril 2015. Cette images présenté une vue générale de la façade principale des nouveaux locaux, situés après le Lycée privé Awassi.



UNOCA Magazine
Revue annuelle du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale
4^{ème} édition Avril 2014

RETRO 2014
La paix et la sécurité au service de l'intégration régionale et du développement durable de l'Afrique centrale

QUATRIEME EDITION DISPONIBLE DEPUIS LE MOIS DE MAI

Une publication de l'Unité de l'Information publique

Conception et réalisation :
Norbert N. Ouendji

Contact éditorial :
Tél. Bur. + (241) 01 74 14 01
Mobile : + (241) 05 72 23 23

Courrier électronique :
ouendji@un.org
piounoca@un.org

Site internet :
<http://unoca.unmissions.org>

Compte officiel twitter :
[Twitter.com/UNOCA_NEWS](https://twitter.com/UNOCA_NEWS)

Adresse postale :
B.P : 23773 Libreville, Gabon

N° 35
AVRIL-MAI 2015

INTERFACE

Echos du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA • Bulletin mensuel d'information

